

Lettre de vos élus

Chères Ternaysardes, chers Ternaysards,

Alors que cette mandature arrive à son terme, je souhaite adresser mes remerciements aux élus municipaux, aux agents de la commune, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs locaux qui ont contribué, au cours de ces six années, au fonctionnement et à la vie de notre collectivité.

Le budget communal, présenté dans les pages intérieures de cette lettre par l'adjoint aux finances et voté par le conseil municipal le 16 décembre 2025, s'inscrit dans le respect des obligations légales d'équilibre entre recettes et dépenses, tout en visant à répondre aux besoins de la population.

En ce début d'année, plusieurs réalisations et avancées peuvent être signalées, parmi lesquelles l'ouverture du nouveau pôle de santé, inauguré le 7 février, destiné à accueillir de nouveaux praticiens et à renforcer l'offre de soins sur le territoire.

Les travaux du parking des Pierres se poursuivent, accompagnés d'actions de végétalisation associant les écoliers de la commune dans le cadre de la journée de l'arbre organisée le 23 février.

Enfin, la mise en œuvre récente de la voie piétonne et cyclable reliant le centre de Ternay à la gare de Sérézin, projet porté par la CCPO, constitue une nouvelle étape dans l'amélioration des mobilités.

La mandature s'achève, et la vie démocratique communale se poursuit. Les élections municipales se tiendront **le 15 mars prochain** afin d'élire les représentants chargés de conduire l'action municipale pour les années à venir.



*Bien à vous
votre Maire
Mattia Scotti*

ÉLECTIONS MUNICIPALES : 15 ET 22 MARS 2026

Pour élire au suffrage universel direct les 29 membres du Conseil Municipal.

Ouverture des bureaux : de 8h à 18h

Localisation :

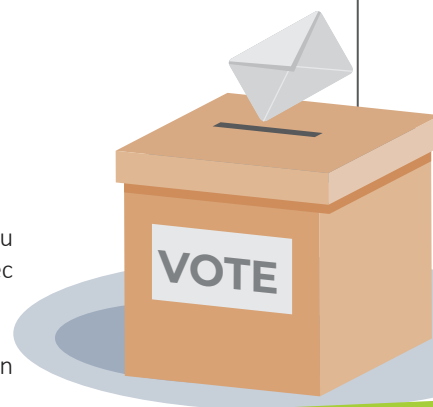
- Bureau n°1 : Mairie, place de la Mairie
- Bureau n°2 : Groupe scolaire des Pierres, rue des Écoles
- Bureau n°3 : Salle des Bruyères, 61 rue de Chassagne
- Bureau n°4 : Groupe scolaire Flévieu le haut, 35 rue des Barbières

Pièces à présenter au moment du vote :

-une pièce d'identité obligatoire, au choix : carte nationale d'identité, passeport valide ou périmé(e) depuis moins de 5 ans, permis de conduire en cours de validité, carte vitale avec photographie.

-carte d'électeur, non obligatoire, mais la présenter facilite l'émargement.

Pas certain(e) d'être inscrit(e) sur les listes électorales ? Vous pouvez vérifier votre inscription et votre bureau de vote sur www.service-public.fr »



BUDGET 2026

COMMENT S'EST-IL ÉLABORÉ ?

Dossier suivi par Robert Poloni, Adjoint aux finances

DE JUILLET À OCTOBRE 2025

En juillet, la Direction des Finances envoie une lettre de cadrage à l'ensemble des services municipaux.

Cette lettre, élaborée avec le Maire et l'Adjoint aux finances, fixe le cadre dans lequel les services doivent formuler leur demande de budget pour l'année 2026.

Les mois suivants sont mis à profit par les services pour préparer leurs demandes budgétaires, en cohérence avec les orientations définies par les élus.

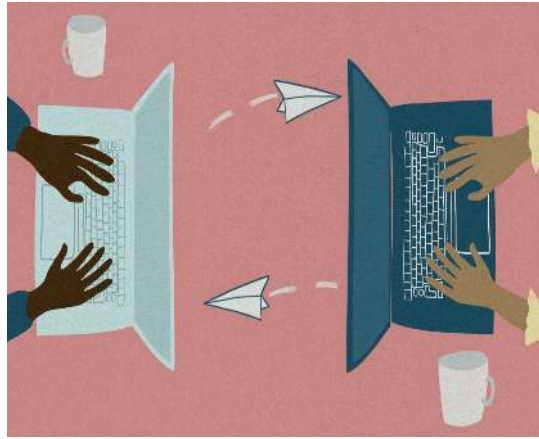
COURANT MARS 2026

Il s'agit de la dernière étape de la vie du budget. Les élus voteront le Compte Financier Unique (autrefois Compte Administratif). **Ce document examinera, après validation par le comptable public, l'exécution du budget 2025 et permettra de s'assurer que les dépenses et les recettes annoncées lors du budget primitif ont bien été réalisées.**

EN NOVEMBRE 2025

Les responsables de service, accompagnés de leurs élus de tutelle, viennent défendre leurs demandes budgétaires pour l'année à venir.

Les arbitrages sont réalisés en présence du Maire, de l'Adjoint aux finances, de la Directrice générale des services et du Directeur des finances.



1^{ER} JANVIER 2026

Ouverture théorique du budget pour l'année 2026. Les services de la commune peuvent commencer leurs engagements, en tenant compte du nouveau budget voté.

LE 25 NOVEMBRE 2025

Se tient le Conseil municipal au cours duquel a lieu le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB).

Ce débat obligatoire permet de présenter et de discuter les grandes orientations qui structureront le budget 2026.

LE 16 DÉCEMBRE 2025

Le Conseil municipal vote le budget 2026. Celui-ci fait l'objet d'une présentation détaillée de l'ensemble des dépenses et des recettes.

Lors de cette séance sont également votés :

- > les taux d'imposition communaux;
 - > les subventions aux associations.
- La commune a l'obligation de présenter un budget à l'équilibre.

FOCUS

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2026

Ce budget gère la collecte et le traitement des eaux usées au travers d'une Délégation de Service Public. *(La gestion des eaux de pluie est dans le budget principal)*

Recettes d'exploitation.....568 855 €
Dépenses d'exploitation355 861 €
Autofinancement.....212 994 €

Recettes d'investissement.....298 751 €
Dépenses d'investissement.....511 745 €
Financé par l'autofinancement.....212 994 €

BUDGET ANNEXE 2026 PÔLE DE SANTÉ

Ce budget gère uniquement le Pôle de Santé (anciennement Maison Médicale) financé uniquement par les loyers des locataires (médecins et praticiens).

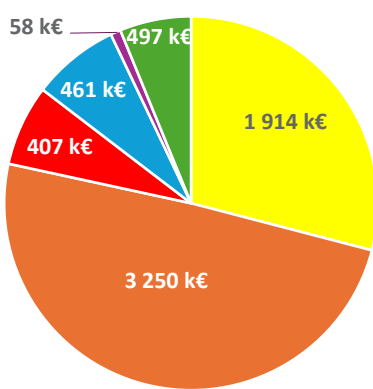
Recettes de fonctionnement.....173 948 €
Dépenses de fonctionnement.....173 397 €
Autofinancement.....551 €

Recettes d'investissement.....321 515 €
Dépenses d'investissement321 515 €

Le montant total des travaux d'agrandissement et de rénovation du Pôle de Santé débutés en 2024 s'élèveront à environ 1 300 000 €.

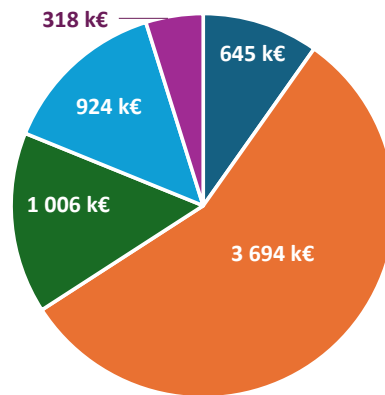
UN BUDGET DE CONTINUITÉ

FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)



DÉPENSES 6 587 k€

- Charges à caractère général : dépenses engagées pour faire fonctionner la ville au quotidien
- Charges de personnel
- Autofinancement
- Autres charges de gestion courante
- Intérêts des emprunts
- Opérations d'ordre, amortissement

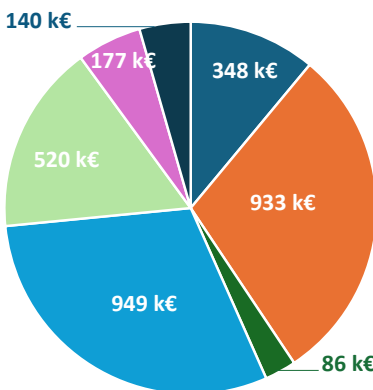


RECETTES 6 587 k€

- Produit des services (participation des familles cantines, périscolaire, crèche et redevance occupation domaine public)
- Fiscalité locale
- Attribution de compensation
- Dotations de l'État
- Remboursement congés maladie, écriture d'ordre

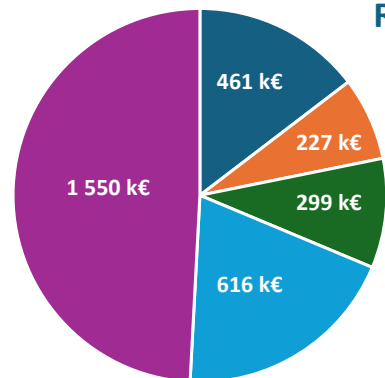
Le budget de fonctionnement permet d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de répondre aux besoins quotidiens des habitants.

INVESTISSEMENT (en milliers d'euros)



DÉPENSES 3 153 k€

- Remboursement des emprunts
- Scolaire et jeunesse
> Travaux de rénovation thermique école Des Pierres 2 200 k€ lissés sur 3 ans
> Agrandissement et mise aux normes crèche Les Pierrots
- Terrains et équipements sportifs
Après une année 2025 conséquente : terrain de foot en synthétique + éclairage piste athl.
- Patrimoine communal
- Cadre de vie espaces verts...
- Informatique et logiciels
- Autres investissements



RECETTES 3 153 k€

- Autofinancement
- Opérations d'ordre y compris amortissements
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissements
- Cession immobilière centre historique

Le budget d'investissement accompagne les projets structurants de la commune dans le respect des nouvelles obligations imposées par les contraintes climatiques environnementales.

Le conseil municipal du 16 décembre 2025 a adopté le budget principal 2026 de la commune.

La transition énergétique, l'adaptation aux aléas climatiques, la rénovation des bâtiments publics et la modernisation des infrastructures locales, deviennent de plus en plus des attentes citoyennes fortes.

Ajoutés aux contextes politiques actuels, l'instabilité des orientations nationales et internationales, les incertitudes des dotations de l'état et l'évolution constante du cadre réglementaire rendent les prévisions financières plus délicates. Malgré ce contexte laissant peu de lisibilité, la commune de Ternay dans

la continuité des budgets précédents présente un budget 2026 responsable et maîtrisé tant en fonctionnement qu'en investissements ceci sans augmentation des taux de taxes foncières.

Le budget primitif 2026 a été approuvé par le Conseil municipal le 16 décembre 2026 avant la finalisation des comptes de l'exercice 2025 en attente de validation. En conséquence, cette présentation ne prend pas en compte les résultats définitifs de l'année 2025 ni le report sur 2026 des éventuels excédents.



Le budget communal peut être consulté en mairie dans son intégralité, sur simple demande, aux heures d'ouverture des bureaux.

VIGILANCE

Collecte des déchets ménagers RAPPEL DU SITOM

Tous les jeudis, depuis le 1^{er} janvier 2026, en alternance pour les bacs gris et jaunes. Sortir les bacs la veille du jour de collecte ou le matin avant 6h ; les rentrer le jour même.

Pas de sacs au sol, tout déchet doit être trié et mis dans les bacs appropriés.

ACTUALITÉS

Urbanisme

LA MODIFICATION n°5 du PLU a été approuvée lors du Conseil Municipal du 27 janvier 2026.

Document à retrouver sur

www.ternay.fr / Plan Local d'Urbanisme

Des associations communiquent...

- LE COMITÉ D'AMITIÉ AUX ANCIENS fête cette année ses 60 ans et organise un repas de printemps le dimanche 1er mars.



60 ans !

- LA CROISÉE DES VINS fêtera ses 20 ans lors du Salon des Vins et produits du terroir les 21 et 22 mars.



- LA COMPAGNIE DÉPOTE, nouvelle troupe de Théâtre de Ternay, aura le plaisir de jouer une comédie les 18 et 19 avril prochain au Foyer Rural. Venez nombreux nous encourager !



- ACTION DE SOLIDARITÉ du CME avec l'association Guillaume Japhet : objectif atteint pour la collecte des bouchons. Plus d'une tonne de bouchons valorisés à 308,50 €, au profit des enfants du Burkina Faso. Bravo à tous les contributeurs.

Inscriptions Rentrée 2026



ÉCOLES

Pour les enfants nés en 2023, les inscriptions en classe de maternelle ont lieu du 23 février au 3 avril.

Le formulaire d'inscription et la note d'information aux familles sont à disposition à l'accueil de la mairie et téléchargeables sur www.ternay.fr

MULTI-ACCUEIL LES PIERROTS

Les préinscriptions pour les demandes de place en accueil régulier à la crèche se font toute l'année. La commission d'admission aura lieu au mois de mars.

Le questionnaire préparatoire est téléchargeable sur www.ternay.fr

Pour toute demande de place d'accueil du jeune enfant, s'adresser au GUICHET UNIQUE / Relais Petite Enfance.

Contact :

guichetunique@ternay.fr / 04 78 45 21 95

AGENDA

Bibliothèque

EN MARS :

Dans le cadre du printemps des poètes 2026 : deux ateliers créatifs pour adultes, animés par Claire Acher artiste peintre et aquarelliste, sur inscription, à la bibliothèque. De 10h00 à 12h30.

> Samedi 14 : atelier d'écriture poétique

> Samedi 21 : atelier d'illustration

> Mardi 24 à 19h : apéro littéraire de printemps ! présentation des coups de cœur des bibliothécaires et des libraires des Cocottes Rousses.

DÉBUT AVRIL :

> Vendredi 3 à 18h30 : en partenariat avec le festival Quais du Polar, rencontre avec Cécile Cabanac, autrice de cinq thrillers remarqués et hautement addictifs !

Plus d'infos sur

www.bibliotheques.pays-ozon.com

Autres manifestations

MARS

- **Dimanche 1^{er}** : Repas de printemps des Anciens

- **Dimanche 8** : Dimanche en musiques

- **Vendredi 20** : Fête de la Saint Patrick par les classes en 6

- **Samedi 21** : Tournoi de coinche par l'association Ker Maimouna

- **Samedi 21 et dimanche 22** : Salon des vins et produits du terroir par la Croisée des vins

- **Vendredi 27** : Loto du Sou des écoles des Pierres

- **Dimanche 29** : Chasse aux œufs par le Sou des écoles de Fléviéu

AVRIL

- **Samedi 11** : Match des Légendes du foot au Devès

- **Du samedi 11 au dimanche 19** : Salon de printemps des Peintres et Sculpteurs Ternaysards

- **Samedi 18 et dimanche 19** : Théâtre par la Compagnie Dépote

- **Samedi 25 et dimanche 26** : Théâtre par le Centre Culturel

- **Samedi 25** : Fête du Printemps organisée par la Municipalité